NOTE DE CONSEIL

MISSION PATRIMOINE CULTURE

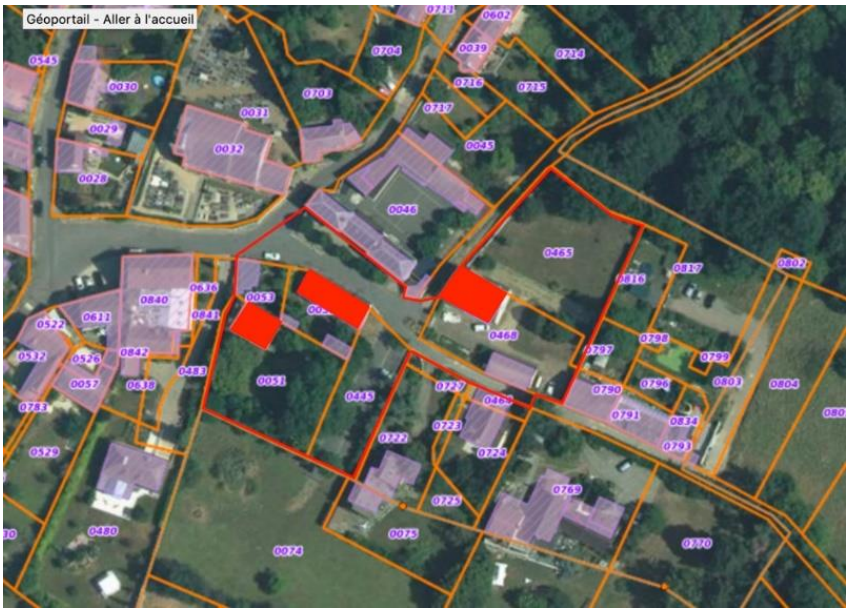

Les propriétés de la commune

Commune :
Magny-les-Hameaux

Objet :
Avis patrimonial sur les propriétés de la commune au sein de Magny-Village

Date : 23/09/2021

Caractéristiques patrimoniales de Magny-village

Magny Village est le bourg historique de la commune, constitué autour de son église. Ses qualités patrimoniales sont indéniables.

Il forme un îlot séparé du reste de l'urbanisation : cette unité est à préserver ainsi que les caractéristiques qui la constituent.

Comme on le voit sur le cadastre napoléonien, les constructions anciennes se sont organisées le long la rue principale et unique qui traverse l'actuel hameau. Elles s'implantent à l'alignement présentant leur pignon ou leur mur gouttereau le long de la rue. Le linéaire de murs anciens complète cette organisation traditionnelle du hameau, marquée par cette continuité bâtie en front de rue.

Le bâti est majoritairement de type rural : fermes et maisons en meulière aux enduits à pierre vue, comportant généralement un étage ou un comble au-dessus du rez-de-chaussée et couvertes en tuiles. On trouve aussi plusieurs façades rocaillées très qualitatives. Ces caractéristiques constructives confèrent une unité au hameau.

Le pavage du sol et les petits trottoirs ou accotements en pavés de grès tout comme les fleurissements en pied de murs contribuent au caractère rural du hameau. Quelques chasses roue en place témoignent des anciennes pratiques.

La terminaison des routes en chemin s'ouvrant vers l'espace agricole achève de contribuer au caractère bucolique de Magny-Village et participe de cette respiration naturelle autour du hameau sans continuité urbaine.

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse
Château de la Madeleine - Chemin Jean Racine - 78 472 CHEVREUSE cedex.
01 30 52 09 09 - accueil@parc-naturel-chevreuse.fr - www.parc-naturel-chevreuse.fr

A côté, des maisons et fermes se détachent quelques demeures plus savantes, du milieu du 19ème siècle, situées à côté de l'église, formant le cœur « institutionnel » du hameau : presbytère, école, maison de Bonheur aménagée.

Les propriétés de la commune, objets de cette note font partie de cet ensemble.

MAISON DES BONHEUR

Histoire

L'histoire de ce bâtiment apparaît très riche et se trouve directement liée aux différentes personnalités qui l'occupèrent.

Presbytère sous l'Ancien Régime, il accueille momentanément les élèves et les enseignants des Petites Écoles lorsqu'ils sont chassés de Port-Royal par les persécutions.

Plan d'Intendance, 1785

D'après Lebeuf (p. 293) il est reconstruit pour le curé Vococourt au court de la première moitié XVIIIe siècle (IG).

Devenu bien national pendant la Révolution, la salle du presbytère sert d'école et de maison commune pour tenir les assemblées d'habitants. (Monographie).

En 1840, trois pédagogues, MM. Hureau, Gilquin et Egault, décident d'y installer une petite institution d'esprit janséniste à destination des jeunes. Dès 1855, ils quittent ce lieu trop exigu pour s'installer dans la commune voisine de Saint-Lambert.

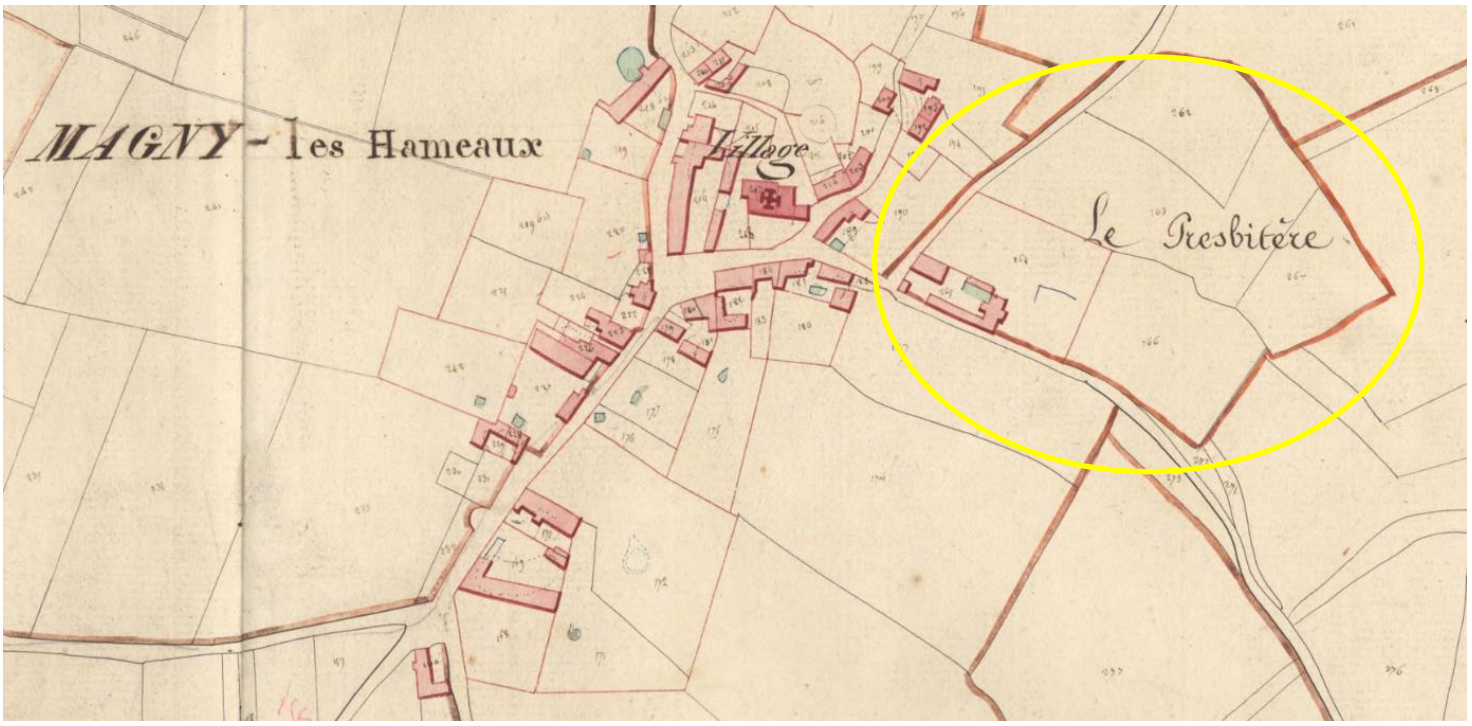

Cadastre napoléonien 1819

A partir de 1835, la propriété appartient ensuite au peintre Robert Fleury (1804-1858) qui y reçoit de nombreux hôtes, dont le plus illustre fut sans doute Corot.

Dès 1858, le peintre animalier Brascassat (1804-1867) succède à Robert Fleury. Il habite dans cet ancien presbytère jusqu'en 1864, date à laquelle la famille Bonheur devient à son tour propriétaire de cette demeure.

Description

Parties constituantes : jardin, communs
Matériaux : gros œuvre : meulière, moellon, enduit
Structure : pan symétrique, sous-sol, 1 étage carré
Couverture : toit à longs pans, pignon couvert
Escaliers : escalier dans œuvre, escalier tournant à retours avec jour. (IG)

Intérêt patrimonial

Cette maison revêt un intérêt historique du fait des personnalités qui l'ont habité.

D'un point de vue architectural, cette simple maison qui devait prendre place dans un ensemble agricole, a évolué au cours du temps, pour prendre l'allure d'une maison plus classique avec ses ouvertures régulières en façade et certains éléments de modénature. Un atelier a sans doute été ajouté à l'arrière.

Elle a gardé son implantation sur cour et son entrée devenue aujourd'hui une grille élégante. Cette organisation est intéressante en cœur de hameau rappelant l'ancien ensemble bâti et fermant la route principale.

Prescriptions

La restitution d'un enduit couvrant à la chaux lui redonnerait une certaine qualité.

Les éléments de modénatures sous la toiture et sous les fenêtre serait à retravailler.

MAISON RURALE (ancienne cantine)

Histoire

Ce bâtiment était présent sur le plan d'Intendance de 1785 ainsi que sur le cadastre napoléonien de 1819.

Intérêt patrimonial

Il s'agit donc d'un bâtiment ancien du hameau comme en témoigne aussi l'épaisseur du mur visible au niveau de la porte.
Il présente son mur gouttereau sur la rue qui s'inscrit dans la continuité bâtie le long de l'axe principal. Sa présence contribue au maintien de la morphologie rurale du hameau et structure l'ensemble formé par l'église, l'école, la maison des Bonheur et le presbytère.

Prescriptions

Le bâtiment a perdu son allure d'édifice rural du fait de son ravalement.
Mais il est possible de le restituer en enlevant l'enduit ciment qui a été réalisé pour le remplacer par un enduit à pierres vue similaire à celui que l'on voit encore sur le pignon ouest.
Des cartes postales anciennes pourraient aider à définir plus précisément un état de référence.

Concernant les ouvertures, il conviendrait de retirer les barreaux et si possible disposer les menuiseries non pas en retrait mais en rebord de façade.

ANCIEN PRESBYTERE

Histoire

Cette maison est construite en 1841 et 1842 par l'architecte A. Bongrain sur un terrain donné à la commune en 1841 par Louis Silvy, Louis Victor Gilquin et Grabriel Gazier.
La construction antérieure a été détruite sauf la cave sous la remise (ADY, série O).
Elle a servi de mairie au 20e siècle, jusqu'en 1973 [IG].

Description

Plan :	Plan allongé
Matériaux de gros oeuvre :	Meulière
Mise en oeuvre :	Moellon
Parement et revêtement :	Enduit couvrant / Enduit partiel
Forme de toit :	
Partie de toit :	Croupe / Longs pans
Matériaux de couverture :	Ardoise
Nombre d'étages de sous-sol :	1
Nombre d'étages carré :	1
Nombre d'étages de comble :	1

Escalier dans œuvre, escalier tournant à retours avec jour [IG].

Intérêt patrimonial

Dans les villages, les presbytères forment un duo typique avec l'église. Souvent de facture simple, ils ont pu s'embourgeoiser dans le temps, évoluant comme les autres constructions institutionnelles des communes (école, mairie), le prêtre étant une des personnalités notables locales…
A Magny, il s'agit du deuxième presbytère qui a été construit au milieu du 19ème siècle un peu avant la mairie-école (1855) et qui reprend les codes architecturaux de la maison classique.

Il a l'allure d'une maison de notable qui s'installe au milieu de la parcelle, s'entoure d'un jardin et dont l'accès s'effectue par une grille élégante insérée dans un mur de clôture rocaillé. Une marquise surmonte la porte.
Il témoigne de cette élégante architecture typique du 19ème siècle que l'on retrouve dans le mouvement de la villégiature (cf plaquette du Parc sur le patrimoine de la villégiature) et dont peut se faire écho la villa « …verte ».

La forme du bâtiment n'a pas changé depuis.
Lorsque l'inventaire est réalisé dans les années 80, la toiture est encore composée d'ardoises.

Prescriptions

La restauration de cet ensemble consisterait principalement à refaire l'enduit qui était sans doute un enduit couvrant à la chaux, avec des éléments de modénature. Etait-il rocaillé ? Des cartes postales pourraient en témoigner. S'il est possible l'ardoise pourrait être restituée en toiture.

Le mur de clôture devra être traité avec soin notamment la partie sur rue : le rocaillage devra être maintenu ou restauré. Si possible le ciment devra être retiré des piliers encadrant la porte. Celle-ci mériterait d'être repeinte.
Concernant le garage ajouté, il serait bien de l'enlever. S'il est maintenu, il conviendrait de remplacer la porte et de faire tomber la partie haute du mur au-dessus de sa porte qui ne s'appuie sur rien derrière (suivre le toit de type appentis).

Nota : le mur de clôture côté de l'ancienne cantine présente un ventre qu'il faudrait sans doute traiter.

CONCLUSION

Ces trois bâtiments ont un intérêt patrimonial et structurant au cœur du hameau. Leur restauration serait un plus.
Le Parc naturel apporte une aide à la restauration des biens communaux pouvant aller jusqu'à 70% du montant des travaux. Ces aides sont cumulables avec les aides du département des Yvelines.

Un accompagnement complémentaire pour la définition d'usages et de projets dans les bâtiments et la recherche de partenariats peuvent aussi être envisagé avec les équipes du Parc.

Du fait de la protection de l'église, l'avis de l'ABF est nécessaire pour toute intervention sur les constructions du périmètre.

DOCUMENTATION DU PARC

« Cahier de recommandations architecturales » pour construire ou restaurer sa maison : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/documentation-telecharger

« Guide couleurs des façades » pour choisir la couleur des enduits et menuiseries : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/sites/default/files/media/pratique/guide_couleur.pdf

« Découvrir les grandes fermes » : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/sites/default/files/media/culture-patrimoine/Fermes.pdf

« Construire un projet dans une ferme patrimoniale » pour accompagner les porteurs de projet publics ou privés : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/vie-sociale-et-culturelle-preservation-du-patrimoine/les-fermes

« Découvrir les maisons de villégiature » : https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/sites/default/files/plaquette_villegiature_finale_bd.pdf